

NATIONS
UNIES



Convention sur la lutte
contre la Désertification

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(4)/INF.7
23 novembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Quatrième session
Bonn, 11-22 décembre 2000

RAPPORT DU BUREAU DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Note du secrétariat

I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 3 de la décision 16/COP.3, intitulée "Programme de travail du Comité de la science et de la technologie", la Conférence des Parties a demandé au secrétariat de la Convention de faciliter la tenue d'au moins une réunion intersessions du bureau du Comité afin d'examiner les décisions prises par la Conférence des Parties et d'autres questions connexes concernant les travaux du Comité, en particulier la planification et l'organisation de sa session suivante.

2. Conformément à cette décision, le secrétariat a organisé une réunion du bureau du Comité à Bonn (Allemagne) du 4 au 6 octobre 2000. On trouvera à l'annexe I l'ordre du jour de cette réunion, à l'annexe II la liste des documents examinés et à l'annexe III la liste des participants. Les membres du bureau ont été informés qu'ils étaient saisis de documents provisoires, les documents officiels n'étant pas encore parvenus de Genève.

3. Après l'ouverture de la réunion, le Président du Comité et les membres du secrétariat ont souhaité la bienvenue aux membres du bureau du Comité et aux experts participant à la réunion. L'ordre du jour de la réunion a été présenté et adopté.

II. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DE LA QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE ET DU FICHIER D'EXPERTS INDÉPENDANTS

Examen de l'ordre du jour de la quatrième session du Comité

4. Après examen de l'ordre du jour de la quatrième session du Comité, les membres du bureau se sont inquiétés du peu de temps alloué à l'étude des rapports nationaux soumis par les États parties et ont recommandé d'y consacrer une demi-journée supplémentaire.

5. Le secrétariat a présenté aux membres du bureau le rapport de synthèse des informations scientifiques et techniques contenues dans les rapports nationaux soumis aux troisième et quatrième sessions de la Conférence des Parties (ICCD/COP(4)/CST/5).

Examen du fichier d'experts indépendants

6. Le secrétariat a présenté la question de l'examen du fichier d'experts indépendants en faisant référence à la décision 15/COP.3. Il a noté que le fichier était disponible sous forme électronique et qu'une nouvelle liste des disciplines couvertes avait été établie. S'agissant du paragraphe 5 de la décision susmentionnée, le secrétariat a indiqué que l'on pouvait obtenir des informations sur le nombre de personnes qui avaient consulté le fichier sous forme électronique mais que l'on ne pouvait savoir pourquoi elles l'avaient consulté. Le secrétariat a indiqué qu'il avait demandé aux Parties de l'aider à obtenir ce type d'informations mais qu'il n'avait reçu aucune réponse à ce jour. Le secrétariat a présenté les différentes possibilités (ICCD/COP(4)/5/Add.1) de mise à jour du fichier, afin que le Comité de la science et de la technologie les examine ultérieurement.

7. Les membres du bureau ont noté avec préoccupation que l'on continuait de compter plus d'hommes que de femmes parmi les experts et que certaines disciplines et la société civile n'étaient pas suffisamment représentées dans le fichier. Ils ont noté que le rapport de synthèse publié par le secrétariat sous la cote ICCD/COP(4)/5/Add.1 rendait bien compte de ces lacunes, ce qui permettrait aux Parties de prendre les mesures appropriées. Ils ont souligné qu'il importait de faire comprendre aux Parties l'importance du fichier afin de mieux faire participer les experts nationaux à la définition et à la mise en œuvre des programmes d'action nationaux et d'augmenter le nombre des représentants de la société civile dans le fichier.

III. RECENSEMENT ET ÉVALUATION DES RÉSEAUX EXISTANTS

8. Conformément au paragraphe 2 de la décision 13/COP.3, le secrétariat a présenté le projet de mandat de la phase 2 du recensement et de l'évaluation, en tenant compte du rapport sur la phase 1, soumis par le PNUE au nom du consortium d'organismes partenaires, ainsi que des observations formulées par les Parties. Les membres du bureau ont examiné, amendé et adopté le projet de mandat, qui figurera en annexe au document ICCD/COP(4)/CST/3.

9. Le représentant du PNUE a rendu compte de l'état d'avancement des activités menées au titre de la phase 1. Il a souligné les difficultés financières qui avaient empêché le consortium de contacter en temps voulu tous les participants à la phase 1 afin de mener à bien ces activités.

10. Les membres du bureau ont examiné les avantages et les inconvénients des différentes options concernant le processus d'adjudication publique pour entreprendre les activités de la phase 2 et ont décidé que le moyen le plus rapide et le plus productif était de demander au PNUE et à son consortium de poursuivre leurs activités. En conséquence, le PNUE, au nom des membres du consortium, a été invité à soumettre au secrétariat, avant le 10 novembre 2000, le nom des organismes proposés pour composer le consortium ainsi qu'une proposition chiffrée et un plan de travail pour la phase 2.

IV. RAPPORTS DES GROUPES SPÉCIAUX SUR LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

Connaissances traditionnelles

11. Conformément à la décision 12/COP.3, le Président du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles a présenté le rapport du Groupe (ICCD/COP(4)/CST/2) ainsi qu'un CD-ROM sur les connaissances traditionnelles, réalisé par l'Institut italien IPOGEA. Il a pris note d'un certain nombre d'observations concernant le rapport du Groupe spécial. Les membres du bureau ont fait observer qu'il importait de faciliter la coordination des initiatives concernant les connaissances traditionnelles actuellement menées par diverses institutions, notamment la mise en place d'un réseau d'institutions comme l'a recommandé le Groupe spécial. Les membres du bureau sont convenus qu'il fallait poursuivre les travaux sur les connaissances traditionnelles dans les zones arides, en particulier pour élaborer des indicateurs sur ces connaissances, promouvoir leur utilisation au niveau régional et gérer et développer les bases de données sur les connaissances traditionnelles.

Systèmes d'alerte précoce

12. Le Président du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce a présenté le rapport du Groupe (ICCD/COP(4)/CST/4) et les membres du bureau ont entendu un certain nombre d'observations sur ce rapport. On a souligné qu'il importait d'analyser la vulnérabilité face à la sécheresse et à la désertification et d'associer les connaissances traditionnelles aux systèmes d'alerte précoce, en particulier dans les domaines de la collecte des données, de la diffusion d'informations et de la prévention des situations de sécheresse.

V. EXAMEN DU FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET RÉFLEXION SUR LA NATURE ET L'ORIENTATION DU PROGRAMME DU COMITÉ POUR LES ANNÉES À VENIR

13. Étant donné les liens étroits entre ces deux questions, les membres du bureau sont convenus de les examiner ensemble. Ils ont également reconnu qu'il fallait mieux intégrer les activités du Comité dans celles de la Convention sur la lutte contre la désertification aux niveaux national, sous-régional et régional.

14. Le secrétariat a présenté deux documents aux membres du bureau, pour information. Ces documents, dont le titre est indiqué ci-après, décrivent un certain nombre d'initiatives auxquelles le secrétariat participe :

a) Évaluation de l'état de la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches : évaluation de la dégradation des terres arides et évaluation du millénaire pour les écosystèmes (ICCD/COP(4)/INF.6);

b) Examen des activités visant à promouvoir l'établissement de liens et à renforcer les liens déjà noués avec les autres conventions pertinentes ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes internationaux compétents (ICCD/COP(4)/6).

15. Les membres du bureau se sont félicités des travaux menés par le secrétariat dans le cadre de ces initiatives et l'ont prié de poursuivre son action. Le Comité de la science et de la technologie souhaitera peut-être proposer des critères pour déterminer les zones et les régions où l'on devrait réaliser des études et des évaluations approfondies.

16. Le secrétariat a également présenté la nouvelle version de son site Web. Les membres du bureau se sont félicités des améliorations apportées.

17. On a longuement débattu des activités futures du Comité de la science et de la technologie et formulé les recommandations suivantes à l'intention de la quatrième session du Comité de la science et de la technologie et de la quatrième session de la Conférence des Parties :

a) Il faudrait renouveler le mandat des membres du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce afin qu'ils puissent poursuivre leurs travaux et en particulier fournir un appui aux réseaux nationaux et sous-régionaux chargés d'établir des prévisions concernant la sécheresse et de suivre l'évolution de la désertification. Le Président du Groupe spécial a été invité à définir clairement des objectifs et un programme de travail pour la phase 2, qui seront soumis à la quatrième session du Comité;

b) Étant donné que le Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles opère depuis deux ans, les membres du bureau sont convenus que, s'il importait de poursuivre les travaux sur les connaissances traditionnelles dans les zones arides, il convenait de trouver des moyens novateurs de le faire (autrement que par le biais d'un groupe spécial). Les membres du bureau ont approuvé la proposition du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles d'établir un réseau d'institutions compétentes dans ce domaine. Le Président du Groupe a été invité à définir clairement les objectifs et le programme de travail d'un tel réseau. Les membres du bureau ont également salué le lancement imminent par l'Italie d'une base de données sur les connaissances traditionnelles;

c) Il importait de poursuivre les travaux du Comité sur les repères et indicateurs et d'expérimenter les indicateurs de l'impact à titre pilote dans les pays qui ont déjà bien avancé dans l'élaboration de leurs programmes d'action nationaux. Il importait aussi d'allouer des ressources techniques et financières suffisantes pour expérimenter les indicateurs de l'impact;

d) La phase 2 des travaux de recensement et d'évaluation des réseaux existants devrait être lancée, conformément aux précédentes décisions du bureau;

e) S'agissant de la programmation à plus long terme pour le Comité, il faudrait vivement encourager le secrétariat à poursuivre la mise au point d'un programme de travail commun avec les autres conventions relatives à l'environnement, en particulier la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Ramsar. Le Comité souhaitera peut-être envisager d'étudier les éventuels avantages que l'on pourrait tirer de cette démarche;

f) Vu l'importance du renforcement des capacités et de l'éducation, les membres du bureau recommandent à la Conférence des Parties d'encourager les Parties à appuyer et renforcer la formation intégrée de spécialistes de la désertification.

VI. CONCLUSION

18. Les membres du bureau ont demandé au secrétariat de faire en sorte que l'actuel président du Comité, ou l'un des vice-présidents, participe à la quatrième session de la Conférence des Parties afin de présenter le rapport du bureau.

19. Le Président a fait le bilan des trois journées de réunion du bureau du Comité et remercié les membres de leur contribution au succès de la réunion.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

4-6 octobre 2000, Bonn (Allemagne)

Fondation Friedrich Ebert

Mercredi 4 octobre 2000

9 h 30 – 9 h 45	Déclaration liminaire du Président du Comité de la science et de la technologie, M. Moses Munemo
9 h 45 – 10 heures	Allocution de bienvenue d'un représentant du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
10 h – 10 h 30	Adoption du programme de travail et ordre du jour de la réunion du bureau
10 h 45 – 11 h 30	Thème 1 : Examen de l'ordre du jour de la quatrième session du Comité et du fichier d'experts indépendants
11 h 30 – 12 h 30	Débat sur le thème 1; observations et remarques. Synthèse du Président
14 h – 14 h 30	Thème 2 : Recensement et évaluation des réseaux existants
14 h 30 – 15 h 30	Débat sur le thème 2; observations et remarques
15 h 45 – 17 h 30	Suite du débat. Synthèse du Président

Jeudi 5 octobre 2000

9 h – 10 h 30	Thème 3 : Rapport du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles et rapport du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce
10 h 45 – 11 h 30	Débat sur le thème 3; observations et remarques. Synthèse du Président
11 h 30 – 12 h 30	Thème 4 : Examen du futur programme de travail du Comité dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
14 h – 15 h 30	Débat; observations et remarques
15 h 45 – 17 h 30	Suite du débat sur les thèmes 4 et 5. Synthèse du Président

Vendredi 6 octobre 2000

9 h – 10 h 30	Thème 5 : Réflexion sur la nature et l'orientation du programme du Comité pour les années à venir
10 h 45 – 12 h 30	Débat; observations et remarques
14 h – 15 h 30	Suite du débat sur le thème 5. Synthèse du Président
15 h 45 – 16 h 15	Clôture de la session

Annexe II

LISTE DE DOCUMENTS

1. Projet d'ordre du jour pour la réunion du bureau du Comité de la science et de la technologie

2. ICCD/COP(4)/CST/1 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

3. ICCD/COP(4)/CST/2 : Connaissances traditionnelles : Rapport du Groupe spécial

4. ICCD/COP(4)/CST/3 : Recensement et évaluation des réseaux, institutions, organismes et organes existants

5. ICCD/COP(4)/CST/4 : Système d'alerte précoce : Rapport du Groupe spécial

6. ICCD/COP(4)/5/Add.1 : Comité de la science et de la technologie : Mise à jour du fichier d'experts

7. ICCD/COP(4)/INF.6 : Évaluation de l'état de la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches

8. Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions pertinentes

9. Recensement et évaluation des réseaux existants : résumé

10. Recensement et évaluation des réseaux existants : Rapport final actualisé

11. Mandat et projet d'organisation des travaux pour la deuxième phase du recensement des réseaux existants

12. Manuel d'utilisation de la base de données du Comité de la science et de la technologie et de la Convention sur la lutte contre la désertification concernant le recensement des réseaux, institutions, organismes et organes existants

Annexe III

LISTE DES PARTICIPANTS

1. M. Moses D. Munemo, Président du Comité de la science et de la technologie, Zimbabwe

2. M. Carlos Valarezo, Vice-Président du Comité de la science et de la technologie, Équateur

3. M. Ola Smith, Vice-Président du Comité de la science et de la technologie, Canada

4. M. Kazuhiko Takeuchi, Président du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce, Japon

5. M. Pietro Laureano, Président du Groupe spécial sur les connaissances traditionnelles, Italie

6. M. Timo Maukonen, Représentant du PNUE, Kenya

7. M. Jobo Molapo, Centre de coordination de la Communauté de développement de l'Afrique australe, Lesotho

8. M. Philip Baker, Observateur, Canada

9. M. A. Cissoko, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

10. M. M. Candelori, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

11. Mme J. Sheltinga, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

12. M. J. Frings-Naberschulte, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

-----